

dignes ou capables de posséder des ressources. En fait, les trois provinces des Prairies, le Manitoba en 1870 et la Saskatchewan et l'Alberta en 1905, années de leur entrée dans la Confédération, n'ont obtenu la propriété de leurs ressources qu'avec l'adoption à la Chambre, en 1930, de la Loi sur le transfert des ressources naturelles.

Pour ce qui est de Terre-Neuve et du Labrador, je ne ferai pas de long historique aujourd'hui. Des collègues de cette province qui siègent des deux côtés de la Chambre connaissent leur histoire beaucoup mieux que moi, mais, cet été, notamment, j'ai été un peu imprégné de l'histoire et du folklore des habitants de cette province.

Avec l'Accord atlantique, rêve que Joey Smallwood et, j'en suis sûr, beaucoup d'habitants de Terre-Neuve et du Labrador caressaient avant cette époque, on pensait que le reste du Canada considérerait que ces ressources seraient partagées également entre le Canada et la province de Terre-Neuve et du Labrador. C'est à mon avis dans cet esprit que ce projet de loi a été étudié à la Chambre et par ses comités.

Beaucoup d'amendements y ont été proposés par le comité, et les députés des deux côtés de la Chambre ont été très coopératifs, ce dont je tiens à les remercier encore une fois. Ils ont été coopératifs, car au moment où cette mesure habilitante était étudiée à la Chambre et en comité, nous étions également en train de négocier à Toronto, de sorte que j'ai dû y apporter des amendements au cours des négociations. Comme le savent la plupart des députés qui ont de l'expérience, généralement, à la Chambre, il est très difficile de faire adopter une mesure législative ou des amendements tant que tous les points de détail n'ont pas été réglés. C'est dans cet esprit que le comité a travaillé et c'est dans ce même esprit que les deux amendements qui n'ont pas été étudiés ce soir-là sont présentés aujourd'hui.

Au moment de passer à l'étape du rapport de l'étude en comité, il est important de comprendre ce qui s'est passé à Terre-Neuve. Lorsqu'on a enfin annoncé la réalisation du projet Hibernia, les gens de Terre-Neuve et du Labrador se sont réjouis de cette nouvelle. J'avais l'honneur d'être là-bas, avec mes collègues, et je dois ajouter que j'avais invité tous les députés à cette rencontre. J'étais là avec mon collègue le ministre du Commerce extérieur et le député de St. John's-Est. J'ai déjà parlé à

mes collègues de l'autre côté de ce qui s'est passé ce jour-là.

• (1720)

Il est important de savoir que pour les gens de Terre-Neuve et du Labrador, même si le projet Hibernia n'apporte pas la richesse que certains avaient espérée, c'est plus, comme le disait le premier ministre, qu'un projet ordinaire. C'est plus que des barils de pétrole ou une certaine activité économique. C'est plutôt une question de justice, d'équité et de dignité.

J'espère que cette mesure législative sera vue dans cette optique et que, même si elle profite surtout aux habitants de Terre-Neuve et du Labrador, comme il se doit, les députés des deux côtés de la chambre reconnaîtront que c'est la dernière étape du processus législatif, celle qui porte fruit.

J'espère aussi que les députés des autres provinces verront en quoi c'est important pour les habitants de Terre-Neuve qui ne veulent pas plus que les autres être les bénéficiaires de la péréquation, mais souhaitent au contraire contribuer au bien économique du Canada. Il faut donc voir que si ce projet de loi présente avant tout des avantages pour les habitants de Terre-Neuve et du Labrador, il contribuera également au bien-être des habitants des autres provinces. La plupart des grands projets dont j'ai eu connaissance ne pouvaient pas être isolés de façon à ne profiter qu'à une province ou une région.

Cela me ramène plusieurs années en arrière, alors que j'étais ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien en 1979. Il me semble que c'était il y a déjà bien longtemps. Je me trouvais sur une plate-forme de forage dans la mer de Beaufort. J'y ai rencontré un homme tout ruisselant, pesant au moins 135 livres. Je lui ai demandé d'où il venait et il me dit «de Terre-Neuve». «Que faites-vous ici?», lui ai-je dit, ce à quoi il répondit: «Cela paraît évident, je cherche du pétrole.»

Je repense à ces mots chaque fois que des gens disent que les Terre-Neuviens ne tireraient pas avantage de ce projet vu qu'ils n'ont ni la compétence ni l'expérience nécessaires. Je sais moi qu'ils sont prêts à aller aux quatre coins du monde pour travailler dans des projets comme celui-ci. Je lui ai alors demandé pourquoi il se trouvait là et il m'a répondu: «Pour gagner de l'argent afin de